



INTERPELLATION

Auteur	Marie-Claude Schöpfer-Pfaffen et Melanie Burgener, CSPO et Franziska Biner et Christian Rieder, Die Mitte Oberwallis
Objet	Collaboration entre la police et l'Organisation des secours: les raisons du changement de paradigme
Date	16/12/2022
Numéro	2022.12.557

Jusqu'en 2021 et de manière plus visible pour le public jusqu'au début de l'été 2022, la police cantonale a travaillé en étroite collaboration avec l'OCVS lors d'interventions nécessitant l'engagement de moyens de secours. Sur appel, l'OCVS a mis à disposition des forces et des moyens d'intervention au fait des spécificités locales dans différents domaines, tout en collaborant étroitement avec les policiers sur le terrain.

Dans des cas de disparition, les chiens de mantrailing de l'équipe canine spécialement formée à grands frais par le canton ont ainsi été régulièrement mobilisés. Il en va de même pour d'autres forces, comme les plongeurs, qui peuvent être immédiatement sur place et intervenir lorsque les circonstances l'exigent.

Or, il semble qu'au terme d'un processus de décision stratégique (et non opérationnel) touchant au Groupement latin de sécurité et de maintien de l'ordre et dont le public n'a pas été informé, les forces et les moyens d'intervention de l'OCVS ne soient plus mobilisés dans certains cas, ou alors de manière tardive, dans des cas très médiatisés. La nouvelle orientation adoptée consiste actuellement à attendre, même si du temps précieux s'écoule entretemps, que les forces d'intervention de la police soient sur place, parfois après de très longs trajets.

La communication du conseiller d'État en charge est peu bavarde sur le sujet. Les urgences et les questions posées au Grand Conseil n'ont pas reçu de réponse, ou alors de façon évasive. De plus, le recours aux chiens policiers d'autres cantons est justifié sur la base d'arguments réfutables. L'un d'eux consiste à dire que le taux de recherche des mantrailers est insuffisant ou que les drones et les moyens techniques peuvent totalement remplacer les chiens. Un rapide coup d'œil du côté des armées et des corps de police les mieux formés au monde, notamment aux États-Unis, montre que la combinaison entre l'animal et la technique est le seul moyen d'être performant sur le long terme. Dans une vaste zone de recherche, le recours aux chiens permet de mieux délimiter le secteur et, moyennant des conditions météorologiques propices, d'utiliser les drones thermiques.

Ces événements, auxquels se sont ajoutées quelques interventions infructueuses et une opération de recherche chaotique, ont trouvé différents échos dans les médias, ce qui a sensibilisé le public. Dans certains cas, ce sont des proches de personnes disparues qui, en proie à l'émotion, se sont adressés directement aux intervenants de niveau semi-professionnel actifs dans le sauvetage cantonal pour qu'ils les aident à titre privé avec leur chien de pistage formé.

Cela illustre bien le niveau de confiance très élevé dont ces moyens de secours jouissent auprès de la population, du moins dans le Haut-Valais, qui dispose d'une structure en place.

Conclusion

Dans ce contexte, nous demandons au Conseil d'État de traiter les questions suivantes:

1. Quelles sont les décisions concrètes prises au niveau stratégique, notamment du côté du Groupement latin de sécurité et de maintien de l'ordre, qui ont conduit au changement de paradigme dans la collaboration police-Organisation des secours?
2. Pour quelles raisons ne soutient-on et n'utilise-t-on plus les structures et compétences locales, lesquelles ne seront vraisemblablement plus formées à l'avenir, alors même qu'elles sont peu coûteuses et peuvent intervenir 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans les plus brefs délais pour sauver des vies humaines?
3. Est-ce la volonté du Conseil d'État que des intervenants et des moyens de sauvetage formés à grands frais, agissant de manière professionnelle et financés par des fonds cantonaux soient transférés auprès d'une forme d'organisation privée autonome (p. ex. une association ou une fondation) et ne soient donc plus à la disposition de l'ensemble de la population?